

## Voler-Coller : Stop au plagiat !

### Module 3 : Citations et bibliographies

#### Vidéo 2 : Introduire une citation bibliographique

Vous avez compris que pour éviter le plagiat, il faut citer ses sources. Vous êtes à présent sur le ring, prêts à en découdre. Vous ouvrez votre logiciel de traitement de texte et là... Oh ! Misère ! Comment est-ce qu'on introduit une citation bibliographique déjà ?

À l'issue de cette vidéo, vous saurez comment insérer correctement des citations bibliographiques dans vos documents selon le type de configuration dans laquelle vous vous trouvez.

Il existe deux manières de citer un extrait de document dans un écrit académique. La première est appelée « citation directe ». Elle consiste à reproduire mot pour mot un extrait de texte lu ou entendu pour appuyer son propos. On reproduit dans ce cas très exactement l'extrait cité sans en changer la moindre lettre. La seconde manière de citer est appelée « citation indirecte ». Dans ce cas de figure, on doit résumer les propos du document original avec ses propres mots. Ce sont deux modes de citation très différents dont il convient de respecter les codes de présentation respectifs sans les mélanger. Leur alternance permet d'ajouter de l'élégance stylistique à vos écrits. Ils sont aussi légitimes l'un que l'autre et surtout complémentaires.

Commençons par nous intéresser au mode de citation directe. À l'intérieur de la citation directe, une distinction est encore faite entre la citation directe dite « courte » et la citation directe dite « longue ». La différence entre les deux s'effectue en comparant la longueur de l'extrait choisi au sein de l'œuvre citée par rapport à la longueur de l'œuvre citante finale : c'est une notion qui laisse place à la subjectivité mais avec un peu d'honnêteté intellectuelle, il est assez facile de distinguer les deux cas de figure.

Lorsqu'on insère une citation directe courte, on doit absolument placer l'extrait que l'on reproduit entre guillemets. Il faut alors reproduire textuellement, mot pour mot, l'extrait en question sans en changer une seule lettre ou une seule virgule. À la fin de la citation, on insère ce que l'on appelle un « appel de citation » sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. Ne mettez jamais d'italiques à la citation directe courte.

Prenons l'exemple d'un extrait de l'article suivant que l'on voudrait citer : « Des cultures foncièrement différentes : usages de la terre chez les Amérindiens et les migrants haïtiens en Guyane » publié en 2018 par deux anthropologues guyanais, Marianne Palisse et Damien Davy à la page 163 du numéro 202 de la revue *Etudes rurales*. L'extrait que nous empruntons est le suivant : « La situation foncière de la Guyane demeure particulière puisqu'environ 96,6 % de sa superficie appartient au domaine de l'État ».

Il existe des conventions particulières pour l'introduction d'une citation directe. La première méthode consiste à utiliser une phrase d'introduction telle que « Marianne Palisse et Damien Davy expliquent » que l'on ponctue de « deux points » et on ouvre les guillemets : on note alors

la citation directe en la faisant débiter par une majuscule. Puis on referme les guillemets et on termine en ajoutant l'appel de citation.

L'autre méthode consiste à insérer la citation dans la logique de la phrase. Dans notre exemple, on écrira une petite phrase d'introduction telle que « Marianne Palisse et Damien Davy expliquent que » et comme si la citation venait naturellement à la suite, on ajoute après avoir ouvert les guillemets l'extrait cité sans mettre de majuscule à celui-ci. Enfin, on ferme les guillemets et on ajoute l'appel de citation.

Toutefois, vous pouvez aussi être amené à effectuer des citations plus longues d'extraits exacts de documents. Les codes pour marquer la citation directe longue sont très différents de la citation directe courte. Dans ce cas-là, vous ne devez surtout pas ouvrir les guillemets. Vous devez aller à la ligne et créer un paragraphe spécifique pour la citation. Décalez légèrement les marges de ce paragraphe à gauche et à droite (par exemple en marquant un retrait de 2 cm de part et d'autre). Et ajoutez votre extrait en italiques.

Vous pouvez voir ici un exemple de citation directe longue. D'abord, on a introduit le propos : « Marianne Palisse et Damien Davy sont deux chercheurs en Guyane. En comparant la situation de cette dernière à celle d'Haïti, ils ont constaté dans leur article Des cultures foncièrement différentes deux réalités complètement différentes ». Puis, on met deux points et on va à la ligne. On marque un retrait de paragraphe à gauche et à droite. Puis on reproduit entièrement l'extrait cité en le mettant en lettres italiques. Enfin, on ajoute l'appel de citation. Une fois la citation terminée, on retourne à la ligne, on enlève les italiques et le retrait de marge, et on continue à rédiger son document.

Il peut cependant arriver que, pour des raisons stylistiques, on soit obligé de tronquer ou de modifier légèrement l'extrait cité. Cette opération doit être exécutée avec beaucoup de prudence afin que cela n'altère ni ne change le sens du propos initial. De fait, trois cas de figures peuvent se présenter.

Premier cas de figure : la partie de citation. Vous souhaitez ne citer dans votre document qu'une partie de la phrase qui a été écrite - souvent une expression particulière ou un groupe de mots. Dans ce cas, la partie de l'extrait en question est insérée dans votre texte sans majuscule et entre guillemets, ainsi que le montre l'exemple.

Deuxième cas de figure à présent : toujours pour des raisons stylistiques, vous avez besoin d'ajouter ou de modifier quelques mots dans l'extrait original cité. Dans ce cas, on encadre les mots ajoutés ou modifiés de crochets. Par exemple, dans l'article original de Marianne Palisse et de Damien Davy, les auteurs ont utilisé l'expression « sa superficie » mais pour des raisons grammaticales, on devrait plutôt utiliser l'article « la superficie » car ce à quoi elle se rapporte, « la Guyane », n'a pas été mentionnée auparavant. On doit donc changer l'article « sa » en l'article « la ». Pour marquer la modification, on encadre le déterminant « la » entre crochets. Puis on continue d'écrire la citation. Et là, on se heurte à un deuxième problème : pour que l'on comprenne ce dont l'on parle, on doit ajouter le groupe de mots « de la Guyane ». Afin de bien montrer qu'il s'agit là d'un ajout qui ne figurait pas dans le texte original, on place à nouveau ce terme entre crochets, puis on termine notre citation. On termine en fermant les guillemets, et en insérant l'appel de citation à la fin.

À présent, imaginons – toujours pour des raisons stylistiques – que nous ayons besoin d'enlever certains mots de la citation. S'il y a omission d'un mot ou d'un groupe de mots au milieu ou à la fin d'une même phrase, on doit l'indiquer par le signe « trois points de suspension » placé entre parenthèses (et non entre crochets). Nous voyons très bien dans l'exemple suivant où se situe l'omission.

C'est bon pour la citation directe ? Bien ! Passons maintenant à la citation indirecte. Elle consiste à résumer un passage ou un livre entier avec ses propres mots, ou à reformuler un extrait précis d'un document. La citation indirecte dispose de ses propres codes qui diffèrent notablement de ceux de la citation directe. Une très mauvaise pratique consisterait à reproduire un extrait exact – même en modifiant quelques petites expressions à la marge – et à le faire passer pour de la citation indirecte. Les deux modes de citation ne doivent pas être confondus ni mélangés.

Lorsque l'on effectue une citation indirecte, on ne doit SURTOUT PAS :

- 1) Ouvrir les guillemets
- 2) Reproduire l'extrait mot pour mot
- 3) Mettre le passage en italiques ou opérer un quelconque changement de police, de taille ou de couleurs de caractères.
- 4) Donner la page exacte du document où on l'a trouvée

Le seul marqueur de la citation indirecte est l'appel de citation qu'il faut absolument insérer à la fin pour éviter le plagiat, ainsi que vous le montre l'exemple.

Voilà ! Vous savez tout – ou presque tout – sur les manières d'introduire une citation dans un écrit académique !

### Références bibliographiques :

Bibliothèque HEC Montréal. (2022). *Citer ses sources*. Repéré à <https://libguides.hec.ca/citer/exacte-paraphrase>

Collège de Maisonneuve. (2015). Guide pour rédiger une bibliographie et citer ses documents. <https://www.cmaisonneuve.qc.ca/bibliotheque/guide-pour-rediger-une-bibliographie-et-citer-ses-sources-afin-deviter-le-plagiat/>

Di Fabio, C. (2020). *Comment utiliser sic dans votre document académique ?* Repéré à <https://www.scribbr.fr/citation-des-sources/sic/>

Haute école de travail social Genève. (2017). *Citations et références bibliographiques*. Repéré à <https://www.cmaisonneuve.qc.ca/wp-content/uploads/2015/09/Guide-pour-rediger-une-bibliographie-et-citer-ses-sources-afin-d%E2%80%99eviter-le-plagiat.pdf>  
[https://www.hesge.ch/hets/sites/default/files/contribution/references\\_bibliographiques\\_novembre\\_2017.pdf](https://www.hesge.ch/hets/sites/default/files/contribution/references_bibliographiques_novembre_2017.pdf)

Office québécois de la langue française. (2021). *La rédaction et la communication*. Repéré à [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=3209](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3209)

Pochet, B. (2015). *Comprendre et maîtriser la littérature scientifique*. Gembloux : Presses agronomiques de Gembloux. Repéré à <https://hdl.handle.net/2268/186181>

Service des bibliothèques de l'UQAM. (2006). *La citation : comment citer*. Repéré à [https://portail2.brebeuf.qc.ca/infosphere/fichiers\\_communs/module7/regles.html](https://portail2.brebeuf.qc.ca/infosphere/fichiers_communs/module7/regles.html)

### Projet soutenu dans le cadre de l'AMI Emergences

#### Crédits :

Scenario : Marie Latour, directrice adjointe du SCD de l'Université de Guyane

Responsable scientifique : Annaïg Mahé, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'URFIST de Paris / École nationale des Chartes / PSL

Vidéo : Flyy Lerandy

